



**Projet de poste Fleury à 315-25 kV et ligne d'alimentation à 315 kV  
sur le territoire de la Ville de Montréal par Hydro-Québec /  
Questions et commentaires additionnels adressés à Hydro-Québec  
suite à la consultation intra et interministérielle  
portant sur la première série de réponses  
(Dossier 3211-11-109)**

Question additionnelle portant sur la sécurité civile adressée  
le 27 septembre 2013 à Hydro-Québec:

*Les documents soumis en réponse à la question 28 et la réponse semble  
complète sauf en ce qui a trait à l'effet sur la population d'un panache de  
fumée causé par un incendie. En posant cette question, il n'était pas fait  
référence à la combustion de BPC car il s'agit d'équipements neufs qui ne  
doivent plus contenir de BPC et cela depuis longtemps; cette question faisait  
plutôt référence à la combustion du type d'huile diélectrique qu'on retrouve  
dans les équipements neufs.*

*À cet effet, il est demandé d'obtenir la distance à laquelle les concentrations  
de HAP et de particules fines dans l'air causeraient un risque à la santé  
nécessitant une mise à l'abri ou une évacuation, et ce, sous les pires  
conditions atmosphériques et en considérant le pire scénario (feu de nappe  
de la totalité du contenu). Dans ce scénario, on tient compte de la surface de  
confinement s'il y en a.*

*Serait-il possible d'obtenir ces renseignements?*

*Marchildon*

Cynthia Marchildon, M.Sc.Géogr.

Chargée de projet

Direction de l'évaluation environnementale  
des projets terrestres